





Les rues piétonnes

La structure viarie observée à proximité du site est prolongée à travers deux nouvelles rues piétonnes. Ces deux nouvelles rues piétonnes assurent la perméabilité à travers le site et établissent une continuité avec le tissu urbain existant.

Le projet est pensé comme une véritable extension et non comme un nouveau quartier introverti. Les voitures restent en périphérie pour permettre l'appropriation de la rue par les piétons et laisser la place aux enfants. La question du frontage, expression de la vie riveraine, est au centre de la conception du plan de quartier.

En plus des deux rues piétonnes, deux traverses permettent d'établir des connexions à travers les trois jardins.

nouvelles rues et frontages
place de l'école
traverses



Les trois jardins

Les nouvelles constructions de l'îlot, s'associant aux bâtiments existants, déterminent trois jardins. Chaque jardin possède une atmosphère et des caractéristiques particulières. Les trois jardins sont accessibles par les habitants des nouveaux bâtiments mais existent également au profit des quartiers environnants.

Premièrement, le **Parc** de l'école existante est conservé et étendu pour ses qualités paysagères et sa diversité d'essences. Dans un second temps, le **Verger** établit un lien avec le grand paysage. En dernier lieu, le **Potager** souligne la vocation productive des parcelles de l'ouest de Delémont. Ces trois espaces extérieurs favorisent l'étude de la faune et de la flore, et les échanges entre habitants et usagers de l'îlot.

Le Parc
Le Verger
Le Potager



Phasage

L'implantation de la nouvelle école permet de garder l'école existante en fonctionnement pendant la mise en œuvre.

Une fois démolis, les deux pavillons de l'école existante laissent place aux différents équipements nécessaires à la nouvelle école (terrain de sport, préaux couverts).

La position du parking permet d'éviter de faire front à la nouvelle école et d'anticiper une liaison souterraine future avec les nouveaux logements.

école existante
nouvelle école + parking
logements communaux
logements privés



Les nouvelles rues et leurs frontages



Le Parc



Le Verger

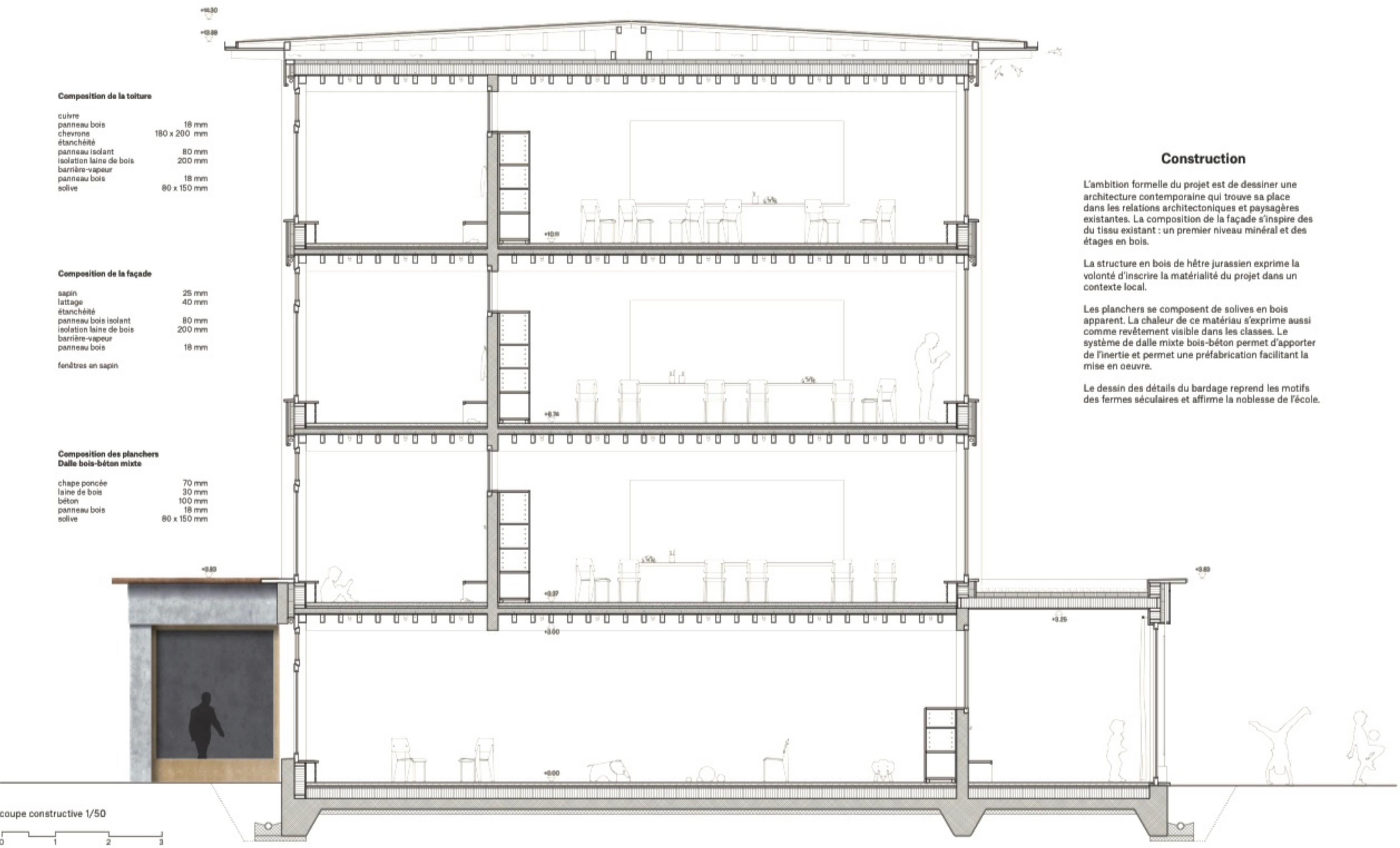


Le Potager



mise en situation du projet urbain

Le projet s'établit en continuité avec la ville existante. Les deux nouvelles rues piétonnes et les trois jardins définissent une identité forte propice à l'appropriation des lieux par les habitants.



Construction

L'ambition formelle du projet est de dessiner une architecture contemporaine qui trouve sa place dans les relations architectoniques et paysagères existantes. La composition de la façade s'inspire des du tissu existant : un premier niveau minéral et des étages en bois.

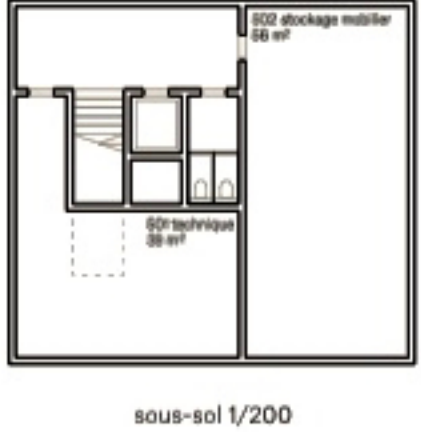
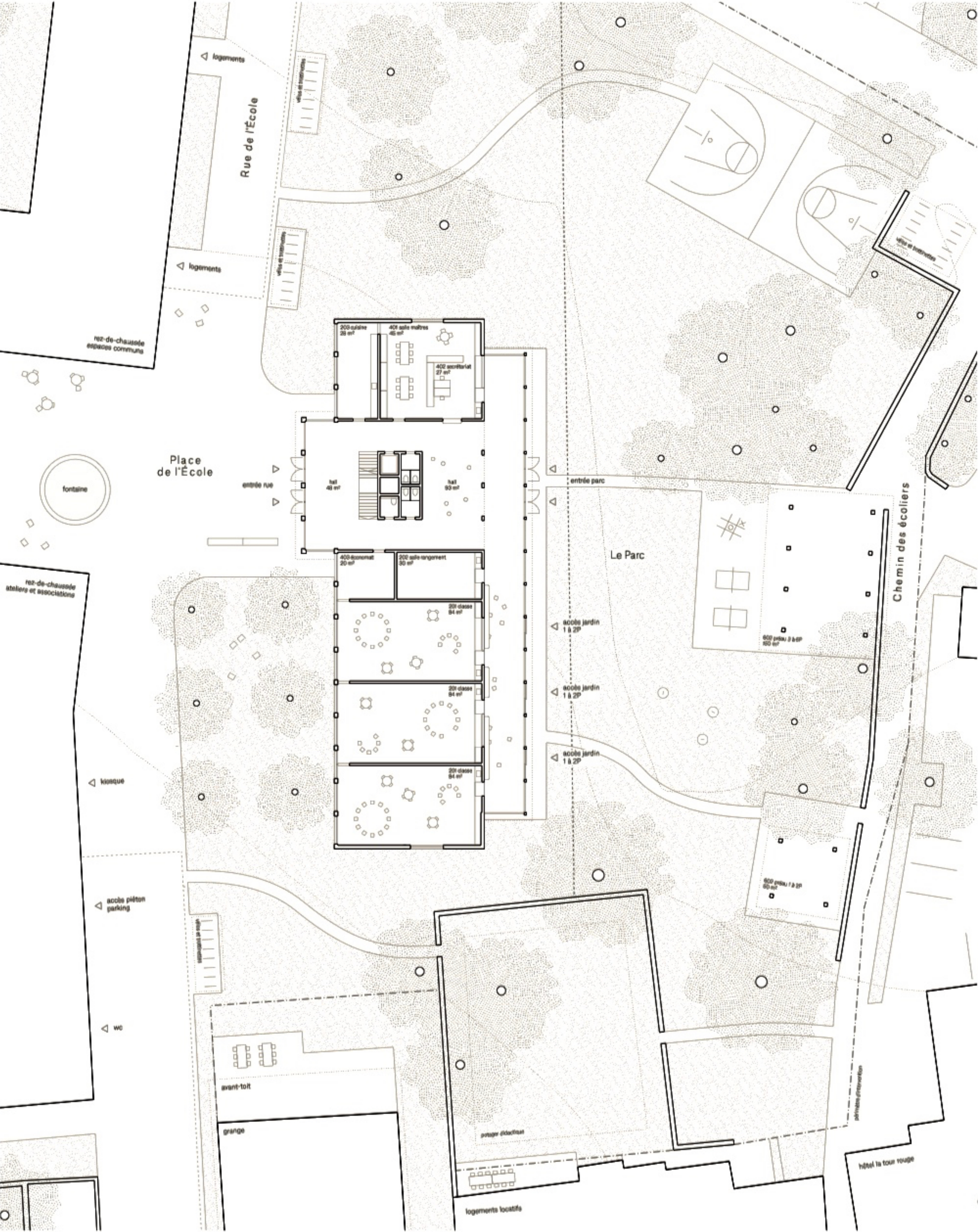
La structure en bois de hêtre jurassien exprime la volonté d'inscrire la matérialité du projet dans un contexte local.

Les planchers se composent de solives en bois apparent. La chaleur de ce matériau s'exprime aussi comme revêtement visible dans les classes. Le système de dalle mixte bois-béton permet d'apporter de l'inertie et permet une préfabrication facilitant la mise en œuvre.

Le dessin des détails du bardage reprend les motifs des fermes séculaires et affirme la noblesse de l'école.



élévation vue depuis le Parc



Programme

L'école se développe selon un rapport traversant entre la place de l'école et le Parc.

Au rez-de-chaussée, le hall d'entrée et d'accueil affirme cette relation et s'ouvre sur un espace de transition, véritable lieu de vie à partir duquel les écoliers de 1 et 2P entrent dans leurs classes et sortent jouer dans le Parc. Le secrétariat et la salle des maîtres donnent également sur cet espace.

La colonne verticale du projet articule aux étages la possibilité d'activités de groupe. À partir de l'escalier s'étendent du côté de la place de l'école des espaces de distribution généreux et lumineux voués à l'appropriation collective. La trame structurelle offre la possibilité de reconfigurer les espaces de classe.

Parking public 230 places

Les véhicules accèdent au parking public depuis la route de Porrentruy et par l'intermédiaire d'un aménagement d'entrée.

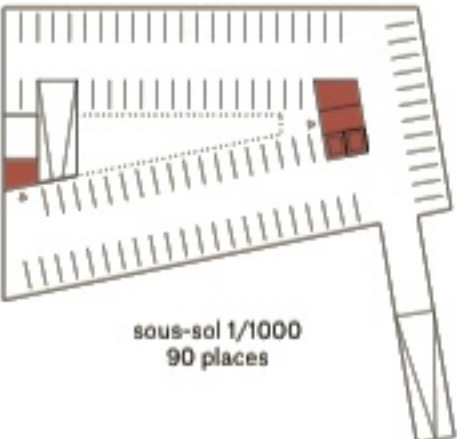
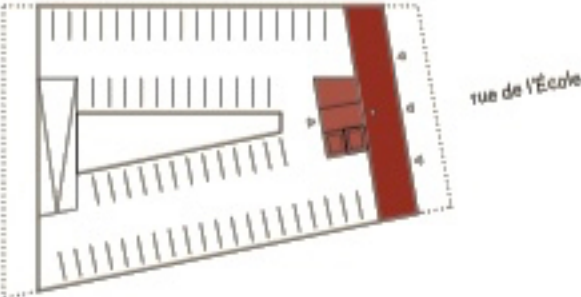
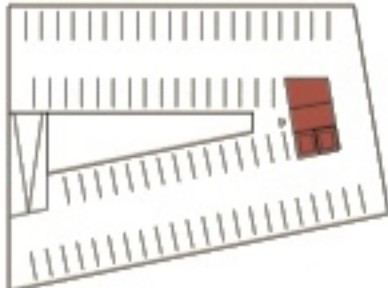
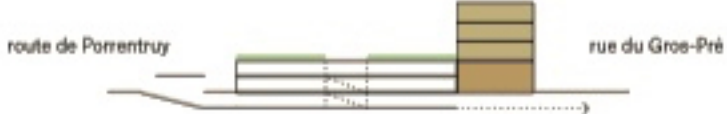
Les piétons entrent depuis la rue de l'École via un espace généreux pourvu d'un grand hall, d'un kiosque et de toilettes publiques.

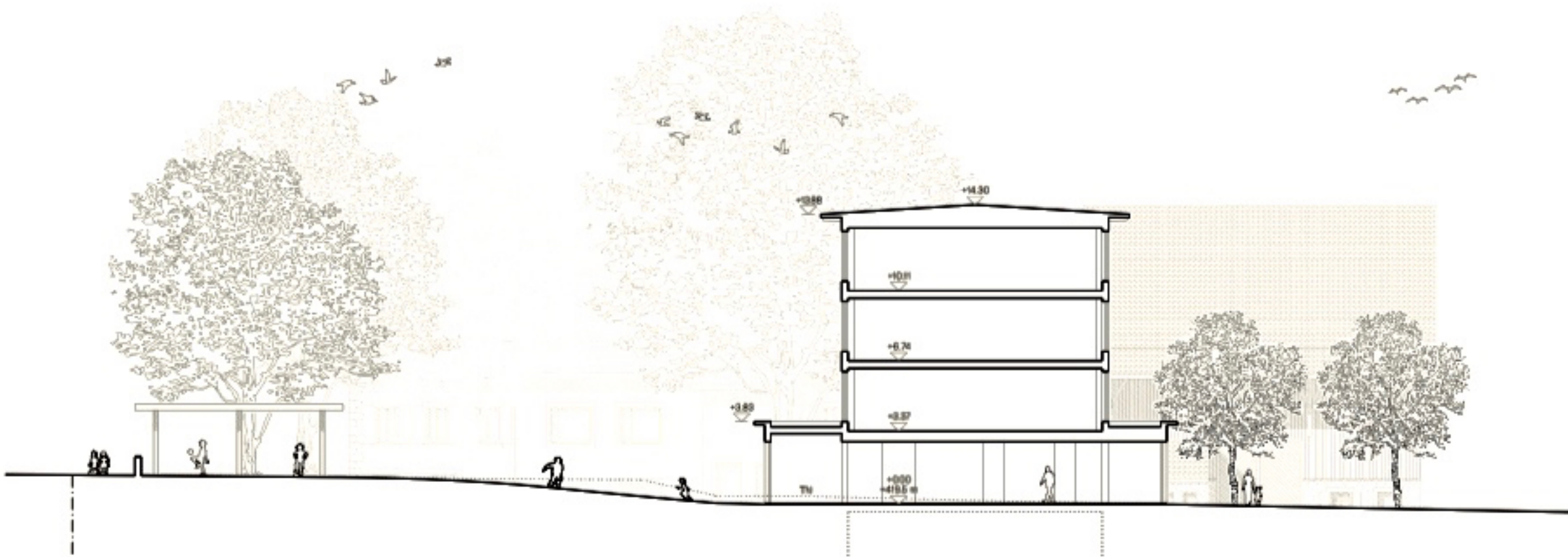
La distribution principale se fait par l'intermédiaire d'un noyau de circulation comprenant un escalier et deux ascenseurs, contigu à la grande galerie publique donnant sur la rue de l'École. Un escalier secondaire lie le parking public au Potager.

L'accès à la toiture est possible dans la perspective d'une appropriation. Il offre aux logements des espaces extérieurs individuels et collectifs.

Le prolongement du parking public pour les habitants de l'ilot est envisagé au nord sous les bâtiments de logements projetés et la rue du Gros-Pré.

- circulation verticale
- galerie publique
- toiture paysagère
- logements
- ateliers et associations





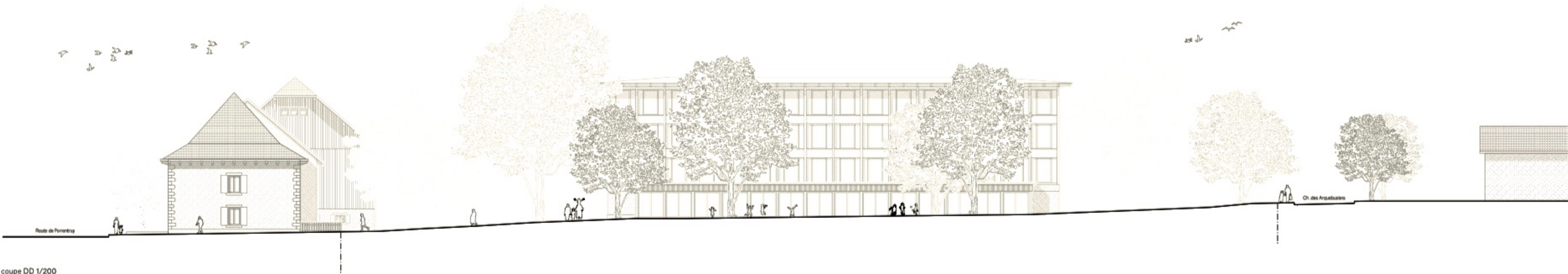
coupe AA 1/200



coupe BB 1/200



coupe CC 1/200



coupe DD 1/200